histoires**vraies**

AJD, une réponse pour chacun depuis 80 ans

1943 – 2023

3 Les AJD fêtent leurs 80 ans !

6-7 80 ans d'engagement

8-9 80 ans d'Histoires Vraies

10 Les AJD se modernisent !

Numéro spécial

PRINTEMPS 2023 • **n°63**

Fondation AJD
Maurice Gounon

DON en CONFIANCE
comitecharte.org

Édito

Chères amies, chers amis,

Il s'impose d'évoquer dans ce premier numéro 2023 d'Histoires Vraies, le 80ème anniversaire des AJD et la haute figure du Père Maurice Gounon fondateur des premières actions en 1943. Les AJD lui doivent à la fois leur existence et les valeurs qui leur donnent sens.

Le père Gounon appartenait à cette catégorie de personnes qui déploient une énergie solaire au service de ceux, délaissés, victimes, seuls, qu'il faut accueillir ! Peu importe le motif de la souffrance, il faut soutenir celui qui est fragile, car chaque être est digne d'intérêt et ne peut être réduit à son histoire, son passé ou ses seules mésaventures.

Maurice Gounon croyait au caractère perfectible de la destinée humaine, homme de conviction, il a su insuffler sa conception de l'éducation, convaincu de la capacité de chacun à apprendre et à changer. Il croyait aussi à la contagion de la vie, aider ne devait pas se faire dans l'injonction, mais en donnant envie de vivre. *« Si on ne peut vider sa mémoire des aspects douloureux de sa vie, on peut tout du moins remplir sa tête de ce que nous aimerions goûter dans la vie. »*

Son projet était de s'occuper « de ceux qui n'ont personne » !

Il les accueillait, les soutenait et les accompagnait d'une amitié profonde, durable et fidèle, en vue de les aider à trouver des moyens de vivre et, plus encore, de retrouver des raisons de vivre, de trouver un sens à leur vie.

Au-delà de leur origine, les AJD lui doivent les valeurs qui les portent, l'esprit qui les anime, leur détermination et leur lucidité qui ont permis d'assurer la continuité durant ces 80 ans.

Quelle belle histoire que la nôtre… dans les pages qui suivent, nous allons vous la raconter…

Maryse Chevalier
Présidente du Directoire
& Directrice Générale de la Fondation

Merci

Je remercie ici tous nos bienfaiteurs et amis qui fidèlement soutiennent nos actions et nous donnent la force et le courage de poursuivre ce difficile travail qui consiste à limiter les conséquences des maux que la société créée et à réparer les dégâts causés ! Il est réconfortant, je le répète souvent, de vous savoir à nos côtés. Merci infiniment pour votre générosité qui nous permet de renforcer nos actions et d'agir, avec vous, au cœur des besoins.

Chère Madame,
Simplement merci, merci pour votre engagement sans faille, auprès d'eux, auprès de chacun. Le « lien » en vérité et dans la durée. Oui, c'est cela, même si, souvent, nous savons que ce n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan. Cette goutte est essentielle, pour eux et pour chacun de nous.

Alors trottons bellement !
Véronique D.

histoires**vraies**

La revue **histoires vraies** paraît depuis 1970. Chaque trimestre, **12 000 exemplaires** sont adressés à nos abonnés.

Périodique trimestriel gratuit envoyé à toute personne qui en fait la demande

Fondation AJD Maurice Gounon

Siège social : 3 montée du Petit Versailles
69300 Caluire-et-Cuire
tél. 04 78 08 23 83 - siège@fondation-ajd.com
CCP : campagne AJD Lyon 42 82 36 X

Dépôt légal : Mars 2023
Directrice de la publication : Maryse Chevalier
Rédaction et coordination :
Pierre-Emmanuel Robert
CPP 57762 - ISSN 0152 0775
Photos : AJD, DR
Réalisation : Crayon Bleu
Imprimerie : Imprimerie Chirat
Tirage : 12 000 exemplaires

Imprimeur certifié "Imprim vert", les papiers utilisés viennent de forêts gérées durablement, et les encres utilisées sont des encres végétales.

PEFC 10-31-1895 IMPRIM'VERT

Les **AJD** fêtent leurs **80 ans** **1943 - 2023**

En ce début d'année 2023, nous avons souhaité faire un numéro un peu spécial pour fêter les 80 ans d'actions des Amis du Jeudi-Dimanche. Dans cette édition d'Histoires Vraies, vous pourrez découvrir (ou redécouvrir) les origines des AJD et de son fondateur : le père Maurice Gounon.
Initialement destinés à aider les « jeunes qui n'ont personne », les AJD se sont développés, au fil des décennies, pour élargir leur mission à toutes les personnes vulnérables.
Aujourd'hui, la Fondation AJD Maurice Gounon est un acteur majeur de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans la protection de l'enfance et l'insertion sociale et professionnelle
Sa mission : aider et accompagner les personnes les plus fragiles pour qu'elles retrouvent leur place dans la société et construisent leur avenir.

Mais comment en est-on arrivé là ?
La Fondation gère une vingtaine d'établissements qui, collectivement, accompagnent chaque année près de 5 000 enfants, adolescents et adultes en situation de vulnérabilité.
Cet anniversaire est l'occasion idéale de nous plonger dans les origines des AJD, de voir leur évolution et, peut-être, de mieux comprendre comment les valeurs des AJD et leur état d'esprit sont si marqués, alors que les jeunes professionnels n'ont pas connu le fondateur !

Évolution du Foyer Chalets (Maison d'Enfants à Caractère Social). Le Foyer Chalets a été créé en 1967 et les locaux ont entièrement été réhabilités en 2015 afin de poursuivre la mission de l'établissement et d'offrir un espace de adapté aux jeunes avec un projet architectural respectueux de la Loi et de l'environnement.

Le logo **AJD,** déjà toute une histoire !

1968

1er logo historique des AJD, créé en 1968 et utilisé jusqu'en 2007. Le logo représente les « trois toits » d'AJD de l'époque (le Foyer Chalets, le Moulin du Roure et la colline des Tracols dans la Drôme) sous un ciel bleu (symbole d'espoir). L'idée était de symboliser le soutien solide et la protection que les AJD offrent aux jeunes.

2007

Fondation AJD Maurice Gounon

En 2007, l'association AJD change de statut et devient une Fondation. A cette occasion, une refonte complète du logo est réalisée. Les nuances de bleu sont conservées, 3 ronds sont créés représentant l'évolution du jeune qui arrive petit et fragile pour se lancer et aller de l'avant.

2017

Fondation **AJD**
Maurice Gounon

A l'occasion des 10 ans de statut de « Fondation Reconnue d'Utilité Publique » en 2017 et du développement des AJD, une refonte complète de l'identité visuelle est mise en œuvre.
Une évolution du logo est alors effectuée pour marquer la volonté d'impulser une nouvelle dynamique. Il se veut plus moderne et plus lisible.
Le bleu est remplacé par le rouge symbole de l'action et de la jeunesse. Le gris est plus marqué, symbole de la maturité et de la fiabilité et les deux ronds continuent de représenter l'évolution de la personne accueillie.

Le père fondateur

Comment parler de l'histoire des AJD sans mentionner son fondateur, Maurice Gounon ? Tous ceux qui l'ont connu nous disent à quel point il était charismatique et engagé dans la cause de « ceux qui n'ont personne ». En cherchant dans nos archives, nous avons trouvé un long texte, écrit par Philippe ROCHER, biographe et chercheur à l'université de Lyon 2, qui reprend toute la vie et l'œuvre de Maurice Gounon. Ce texte nous a été d'une grande aide pour « retracer la route » du père fondateur.

Maurice Gounon : jésuite lyonnais

Maurice Gounon est né à Lyon en 1915, d'un père ouvrier plombier et d'une mère sans profession. Il a un frère aîné, Lucien, né en 1911 et décédé en 1975. Elève au lycée Ampère, en « Humanités » (seconde), « Rhétorique » (première) et « Philosophie » (terminale) de 1930 à 1933, il est, du point de vue scolaire, un bon élève.

Il est aussi, à partir de 1931, l'un des plus fidèles de la « Conférence Ampère » (CA), qui regroupe des lycéens catholiques et qui a vu le jour en 1905 à la demande de l'archevêque de Lyon. Parmi toutes les activités que propose la CA, il y a aussi celles qui doivent, conformément à l'idée de l'époque, aider à former des catholiques à la « question sociale ». Déjà sensibilisé par sa famille, Maurice Gounon hérite, au travers de la CA, des principaux traits d'un catholicisme social lyonnais actif et inventif. Il exprime ainsi son désir de rejoindre la vie sacerdotale.

Dans un premier temps, sa vocation religieuse est différée à cause des réticences de son père. Pour ce dernier, Maurice doit rester en charge de l'affaire familliale. Pendant les sept années que dure cette attente, il suit des cours à la Faculté, en philosophie, et se perfectionne en latin à la Compagnie Ampère avec le père Tayaut, adjoint du père Léon Chaine.

Quand sa famille consent enfin à la vocation de son fils, celui-ci veut rejoindre la société des prêtres du Prado. Enfant, il se souvient que son grand-père avait été un « enfant abandonné », accueilli par le père Chevrier. Mais, malgré la force de sa conviction, sa demande n'est pas entendue du prêtre du Prado qui le reçoit.

Sur les conseils du père Chaine, il rencontre le recteur du collège de la Trinité, le père de Castelnau, pour évoquer une vocation dans la Compagnie de Jésus. Bien que le projet de Maurice Gounon ne soit pas tout à fait « le ministère ordinaire de la Compagnie » il reçoit une réponse écrite du père de Castelnau : « *Je n'ai rien contre ce que vous désirez* ».

Maurice Gounon peut ainsi rejoindre le noviciat de la Compagnie de Jésus, à Yzeure, en novembre 1939.

Maurice Gounon : résistant

Maurice Gounon n'a pas été mobilisé pour cette « drôle de guerre ». Réformé, il n'a donc pas participé aux combats en 1940. Mais il a intensément vécu les conséquences de l'occupation allemande en France.

Durant « les années noires », qui s'ouvrent avec l'armistice et s'éclaircissent avec la Libération, il a poursuivi les différentes étapes de sa formation religieuse. Pendant l'occupation, le scolasticat est installé à Vals-près-le-Puy en « zone libre ». C'est en 1944 qu'il a vécu une véritable « expérience fondatrice ». Il a, en effet, été conduit à s'engager résolument, à la fois contre le nazisme, et pour le service des enfants livrés à eux-mêmes par leur rupture avec leur famille.

Son engagement en résistance, Maurice Gounon le doit sans doute à l'influence du père Chaine qui a fait connaître, dès l'avant-guerre, le danger du nazisme païen et de son irréductible opposition au christianisme. Sa résistance, même si elle débouche parfois sur une action armée, est ainsi d'abord une « résistance de l'esprit », une « résistance spirituelle », au nom des principes du christianisme.

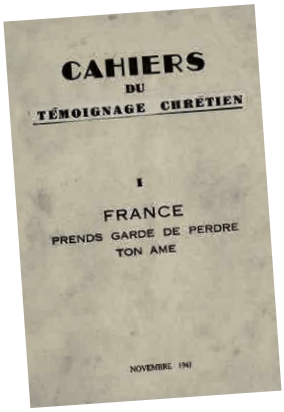

Maurice Gounon a aussi entrepris de lutter avec les « armes de l'esprit » contre l'idéologie nazie. A Vals-près-le-Puy, Maurice Gounon a participé à la diffusion de la publication clandestine des « Cahiers du Témoignage Chrétien » d'août 1943 à août 1944.

Il anime un groupe, opposé aux exactions perpétrées par les nazis et leurs collaborateurs. C'est souvent lui qui est à l'origine d'interventions auprès d'autorités allemandes. Avec son camarade d'études, Ferdinand Desmurs, ils ont obtenu la libération de nombreux otages grâce à leurs connaissances (évêques, préfets, etc.) et leurs informations.

Maurice Gounon, avec les autres scolastiques, s'engage dans les combats d'Estivareilles et du Mont Mouchet en aidant la Croix-Rouge et en intervenant pour que les prisonniers allemands soient traités correctement. Ils plaidaient aussi pour que les collaborateurs soient jugés régulièrement. Grâce à leur intervention, des femmes « tondues » ont aussi été sauvées d'une exécution sommaire.

Maurice Gounon a aussi organisé le sauvetage d'enfants, parmi lesquels des juifs. Il a contribué à sauver ces enfants et ces jeunes livrés à eux-mêmes, qui étaient menacés par une arrestation et, sans doute, par la déportation. Pour Maurice Gounon, cacher des enfants, c'était aussi choisir l'opposition au nazisme et au Gouvernement de Vichy.

Maurice Gounon en 1999

80 ans d'engagement

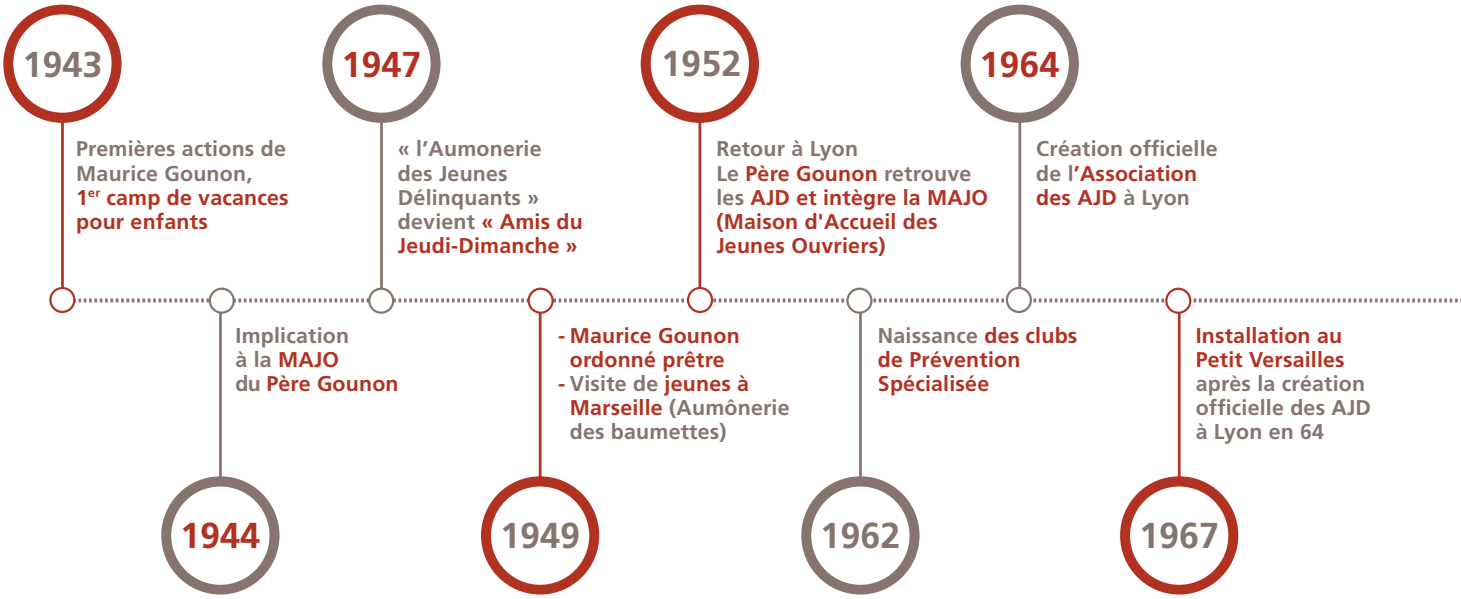

Les premières actions

Au commencement, en 1943, il y a eu les sorties pour faire du catéchisme dans les campagnes aux alentours de Vals. C'est ainsi qu'avec ses confrères, et amis Desmurs, Jaouen et Boisseau, Maurice Gounon a entamé une action en faveur des jeunes en difficulté.

Les premiers jeunes concernés, ses premiers « amis », bénéficiaient des services de cette œuvre et vivaient dans le quartier pauvre du Puy-en-Velay. Le rendez-vous était fixé le jeudi matin. Il est d'abord question de promenades et de jeux durant la journée. Les jeunes assistent à la projection de films au château de Mons… En temps de pénurie, les repas du midi et le quatre-heures sont très appréciés par les jeunes du groupe, que Maurice Gounon a baptisé la « Xavière », soit une centaine d'enfants secourus à l'aide du Secours National. Durant l'été 1943, Maurice Gounon a participé à une première colonie de vacances populaires.

Cette année-là, il passe beaucoup de temps avec un ami, Joseph Jaouen, auprès d'enfants placés à l'hôpital psychiatrique de Montredon. Le cri de l'un de ces enfants, 13 ans et séparé de sa famille par la guerre, a scellé définitivement sa vocation de jésuite au service de l'enfance en difficulté.

C'est fort de cette expérience que Maurice Gounon a réclamé à ses supérieurs la possibilité de s'investir auprès de la jeunesse en difficulté. Pour justifier sa requête, il décrit un mouvement général d'intérêt en faveur des jeunes délinquants.

La genèse des AJD

Sa formation en philosophie terminée, Maurice Gounon, de retour à Lyon pour ses études de théologie au scolasticat de Lyon-Fourvière, est affecté par ses supérieurs à la Conférence Ampère en septembre 1944. Il retrouve le contact avec les lycéens et se met en relation avec la MAJO (Maison d'Accueil des Jeunes Ouvriers), ouverte par les pères Galtier et Saint-Olive en 1927.

Entre 1944 et 1950, Maurice Gounon effectue ses études de théologie alors qu'en même temps, un petit groupe s'organise autour d'un projet d'action auprès de jeunes en difficulté. Maurice Gounon en est l'âme, avec Joseph et Michel Jaouen et les scolastiques Touvenin, Joitteau, Basile et Francou.

Pendant ces quatre années d'études théologiques, il s'est rendu trois jours par semaine dans une maison de redressement pour les jeunes délinquants, Sacuny. Pour lui, l'organisation de camps de jeunes peut avoir un double intérêt : elle donne l'occasion d'aider les jeunes en difficulté, mais aussi, elle aide à sensibiliser, en l'associant à l'encadrement, une jeunesse socialement plus favorisée à la réalité des problèmes sociaux.

La naissance « officielle » des « AJD » est fortuite. Le récit, devenu depuis légendaire, est encore attesté par les témoins. Utilisateurs d'un camion pour le transport des jeunes qu'ils encadrent, les jésuites ont fait inscrire sur les papiers du véhicule la mention « Aumônerie des Jeunes Délinquants, AJD ».

1971
- 100 premiers jeunes accueillis au Petit Versailles
- Création des Trois toits et du foyer Bosgenet

1975
Centre d'hébergement « Rencontre » et accueil d'urgence « l'Orée »
- 1ers ateliers de « mise au travail »
- Création du service RMI

1979
Association des AJD reconnue d'utilité publique

1983
1ère brocante des AJD (dite de "l'Abécédaire")

2007
Association des AJD devient une Fondation reconnue d'Utilité Publique

2017
Obtention du label Don en Confiance

2020
20 établissements gérés par la Fondation AJD

2023
80 ans 1943 2023

Au début de 1947, intrigué par ce sigle qui figurait sur la plaque d'immatriculation du camion, le jeune Robert Bodnar a interrogé Maurice Gounon qui, gêné d'avoir à évoquer le qualificatif de délinquant, lui a demandé de deviner. « Pour JD, je vois bien, c'est Jeudi-Dimanche, mais pour A ? ». Sur le champ, Maurice Gounon aurait répondu que le A évoquait « les Amis du Jeudi-Dimanche ». A partir d'une formule déjà rodée depuis Vals-près-le-Velay, l'œuvre imaginée par Maurice Gounon et ses confrères jésuites venait de trouver son nom.

A Sacuny, Maurice Gounon a rencontré Georges Chareyron, éducateur puis sous-directeur, qui consacrera les vingt dernières années de sa vie aux AJD et aux MAJO. Dans le prolongement de leur action à Sacuny, Michel Jaouen et Thouvenin fonderont les AJD à Paris et en Bretagne ; Basile rejoindra Marseille et Francou le Chili.

Ordonné prêtre en 1949, il quitte Lyon pour Marseille où il visite régulièrement les jeunes en détention à la prison des Baumettes. En 1952, de retour à Lyon et attaché à l'équipe de la MAJO, il retrouve les AJD.

Dès 1952, le père Gounon travaille auprès des AJD et des MAJO. Les AJD se développent en une œuvre catholique à vocation non-confessionnelle. L'association des AJD devient plus professionnelle en ouvrant de nombreux établissements avec, à ses côtés, le père Gounon qui prêche dans toute la France, et même en Suisse et en Belgique pour obtenir les moyens d'accomplir leur mission. Il était le moteur de la revue « Histoires Vraies », dont le premier numéro parut en 1968, et le créateur de la Brocante des AJD (à l'époque appelée brocante de l'Abécédaire).

An 1999, le père Gounon, décide de se retirer « des affaires » et écrit dans les Histoires Vraies n° 109 : « *De nombreux amis très proches de la direction des AJD ont multiplié entre eux des rencontres, des réflexions, pour roder les multiples formules permettant la poursuite et le développement de l'association. Ce qui a été mis en place continue et les responsables actuels veillent à ce que notre action se perpétue dans le même sens.* ».

Dès la disparition du père Gounon en novembre 1999, la succession ainsi préparée a contribué à pérenniser les actions des AJD et nous sommes très fiers de ce que nous sommes devenus, 80 ans plus tard.

L'extrait ci-dessus est un court résumé du texte de Philipe Rocher qui explore en profondeur l'histoire et l'âme des AJD. Pour vous permettre de le lire dans sa totalité, nous l'avons mis en ligne sur le site de la Fondation AJD, à l'adresse : **www.fondation-ajd.com/histoire-des-ajd-par-philippe-rocher)**

80 ans d'histoires vraies

Pour célébrer ces 80 ans, nous avons voulu partager avec vous une histoire d'hier, plus précisément une Histoire Vraie parue en 1982 sur le jeune Martin qui a fugué de son centre. Bien que l'histoire soit vieille de plus de 40 ans, elle résonne encore aujourd'hui auprès des jeunes et des éducateurs.

Martin et Mowgli (Histoires vraies - 1982)

A peine plus jeunes que lui, dix enfants étaient assis ou allongés dans le sable rouge, sur la place de ce village.
Ils semblaient si passionnés par ce qui leur était raconté qu'ils ne s'aperçurent même pas de Martin quand celui-ci s'approcha sans bruit fort intrigué : que pouvait bien bajafler* cette grande fille pour capter à ce point l'attention des gamins ?
Seule, l'Eclaireuse vit peut-être que son auditoire comptait maintenant un garçon de plus ; elle n'en parut nullement troublée, au contraire : l'arrivée de cet inconnu amena sur son visage ce que notre ami stupéfait interpréta aussitôt comme un signe de bienvenue.
Mais n'étant guère habitué à être accueilli, il pensa s'être mépris : ce sourire aimable, que dans sa naïveté, il avait cru lui être dressé, devait être bien plus vraisemblablement un "tic" de la jeune fille… à moins qu'il ne se fût agi d'une sorte d'illustration de son récit.
Qu'importait ? De toutes façons ni les gars de ce bled, ni leur oratrice ne manifestaient le moindre geste contre sa présence.
Il s'assit donc tout doucement par-derrière, se fit petit-petit, et tendit ses oreilles.
Bientôt, il se laissa captiver comme les autres, ouvrit comme eux la bouche toute grande, ce qui permet, chacun le sait, de récupérer entre les dents les mots qui rateraient le pavillon de nos esgourdes.

Elle racontait tout simplement Mowgli, l'Enfant-Loup...
« *Un enfant d'homme grimpait la colline…* »
Elle parlait si bien qu'on s'oubliait soi-même.
On était Mowgli montant candide vers les bêtes sauvages, Akela et les siens.
Elle contait avec une telle conviction qu'une métamorphose complète s'opérait : maintenant, on devenait un petit loup contre ses frères, là-haut, et chacun n'avait plus qu'une mère au monde, Mère Louve, seule, capable de dire quel être insolite s'approchait : « *Est-ce un gibier ? Ça mord ? Ça se mange ?* »
Tout à coup, l'innocent petit d'homme apparaissait au sommet, en face de la horde.

**Bajafler, verbe qui signifie parler avec excès, à tort et à travers, est une expression purement lyonnaise. Exemple : « Manges y don', tu bajaffleras après ! »*

Le récit d'une des plus belles histoires jamais imaginées sur la planète poursuivit longtemps encore, jusqu'aux premiers exploits de Baghera et de Baloo…
Tout a une fin, hélas, en ce bas monde : l'heure sonna au clocher de l'église.
La charmeuse arrêta son histoire : « *Jeudi prochain, soyez tous là au rendez-vous de la Meute : je vous présenterai Shere-Khan, le seigneur de la jungle.* »
« *Oh non, encore... encore !* » : réclamèrent les auditeurs.
Elle fut inflexible : « *À jeudi prochain !* »

Avant même que les gamins n'aient consenti à se lever, Martin s'était déjà dressé, il courait de nouveau, seul, sur la grand'route.
En fin d'après-midi, comme il traversait un petit bois, il s'assit sur un tronc d'arbre, et, pour le plaisir, se raconta le récit prodigieux.
Parce qu'il se sentait tout de même davantage Mowgli que petit loup, il raisonna en homme.
« *C'est dommage que ce ne soit qu'une histoire. J'aimerais bien que ce soit VRAI. Je serais alors à mon tour un enfant de la jungle.*
Ce qui est pareil ? Je n'ai plus de parents, je suis en fugue du centre, et beaucoup de choses autour de moi me sont méchantes.
Pourtant il suffirait que je rencontre une colline pour que je la grimpe.
Ce qui est différent ? Je suis habillé, enfin oui... Je suis allé à l'école un peu, enfin oui… Mais surtout, si je me trouvais soudain devant des loups, cette peur que j'aurais moi !
A part ça, Mowgli et mézigue : kif-kif…
Les enfants qui ont leur famille, comme ceux du village de tout à l'heure, je me demande ce qu'ils peuvent comprendre à ce livre de la jungle !? Ça les amuse, bien sûr, mais, passé un moment, qu'en reste-t-il pour eux ? »

Histoires Vraies : quelle histoire !

Bien que l'on parle de 80 ans d'histoires vraies, le premier bulletin publié par les AJD date de 1968 sous le titre de « campagne pour des jeunes qui n'ont personne ». Déjà, il relatait l'« histoire vraie » de René, 13 ans, que Maurice Gounon a aidé pendant la guerre.
Au fil des années, le format et la forme de la revue ont changé, mais jamais le fond. L'objectif de la revue est de donner des « nouvelles » des AJD et de relater les « histoires vraies » des jeunes (et moins jeunes !) que nous protégeons.

Les **AJD** se **modernisent !**

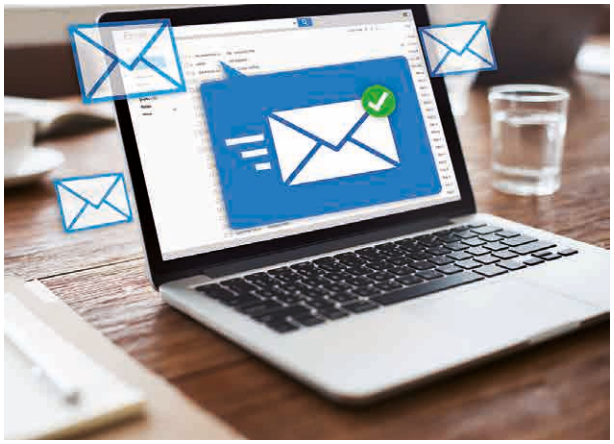

Afin d'être plus en accord avec ses convictions écologiques et dans le cadre de son « virage numérique », la Fondation AJD cherche à réduire sa consommation de papier partout où elle le peut.
Cela passe aussi par l'édition du journal Histoires Vraies !
Jusqu'à présent, Histoires Vraies était édité à près de 15 000 exemplaires, quatre fois par an, et expédié dans vos boîtes aux lettres. Il était aussi possible de le consulter en ligne sur le site de la Fondation.
En 2023, notre souhait est de commencer à réduire le nombre d'impressions papier en privilégiant l'envoi numérique par mail.
C'est pourquoi, nous vous encourageons tous à nous transmettre votre adresse électronique à l'aide du formulaire joint à cette revue ou en nous écrivant à l'aide du formulaire de contact sur le site de la Fondation :
www.fondation-ajd.com/contact

Rassurez-vous !

Si vous n'avez pas de moyen pratique pour consulter Histoires Vraies en ligne, nous continuerons de vous le faire parvenir par la poste.
Par ailleurs, si nous cherchons à réduire notre consommation de papier, nous n'avons pas pour autant décidé d'abandonner complètement l'édition de la revue, historique pour les AJD (en atteste l'intégralité du contenu de ce numéro).
Histoires Vraies fait partie de l'ADN de la Fondation AJD et nous avons choisi de le rendre encore plus spécial en éditant, à partir de 2024, deux numéros annuels, plus conséquents sur le fond et la forme.
Nous resterons toujours en contact régulièrement grâce à un nouveau « bulletin d'informations » qui vous sera transmis par mail de manière plus récurrente. Cela permettra de vous envoyer plus régulièrement de nos nouvelles sur les actions « quotidiennes » des établissements d'une part, et de concentrer les témoignages et articles de fond dans la revue Histoires Vraies, qui deviendra biannuelle, d'autre part.
Enfin, le site de la Fondation est sécurisé pour éviter toute utilisation non-conforme de vos données personnelles. Nous avons mis en place, avec le DPO de la Fondation, des procédures pour assurer que vos données personnelles soient protégées et utilisées selon vos souhaits.

Vous avez des suggestions ?
Des observations ?
Quels sont les sujets que vous appréciez le plus ?
Nous serons attentifs à vos remarques, vos avis et aussi vos critiques… afin d'en tenir compte autant que possible.
Vous êtes lectrices/lecteurs, dites nous ce qui vous intéresse, beaucoup, un peu, pas du tout…
N'hésitez pas à nous écrire, par courrier postal ou électronique, via le formulaire sur le site **www.fondation-ajd.com/contact**

FAITES UN DON POUR NOTRE BROCANTE !

Avis aux collectionneurs et à ceux qui ont des greniers où il fait bon entasser… Nous prenons tous les objets en bon état.
Vous voulez participer à notre élan du cœur lors de la Brocante de printemps ? Nous recherchons des dentelles, nappes brodées et linges anciens, des chapeaux et sacs à main, mais aussi des disques, livres, de la vaisselle, des marmites, de l'outillage, des tissus, bibelots, tableaux, luminaires, jouets, bijoux et pièces de monnaies, meubles, et toutes les belles choses que vous aurez plaisir à nous donner pour soutenir nos actions en faveur des plus fragiles.

>> NOUS NE PRENONS NI LES VÊTEMENTS NI LA LITERIE

Je fais un don à la Fondation AJD

Je choisis une cause juste et solidaire

➔VOUS ÊTES ASSUJETTI À L'IMPÔT SUR LE REVENU (IR)

Les dons à la Fondation AJD ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 75% des versements effectués, dans la limite de 1000 € en 2023.
Pour la part des dons comprise entre 1000 € et 20% de votre revenu imposable, la réduction est de 66%, et vous pouvez reporter l'excédent sur les 5 années suivantes.

➔VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE ASSUJETTIE A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (IS)

Dans le cadre du mécénat d'entreprises vous pouvez déduire de votre impôt 60% du montant de votre don, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxe.

➔VOUS ÊTES CONCERNÉ PAR L'IFI

Aujourd'hui selon la loi TEPA, les dons effectués au profit de la Fondation AJD (reconnue d'utilité publique) offrent les mêmes avantages fiscaux que l'ex ISF.
Vous donnez à la Fondation AJD et vous déduisez 75% du montant de votre don de votre Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) dans la limite maximale de 50 000 € (soit un don de 66 667 €).

À SAVOIR !

Les particuliers et les entreprises, peuvent faire un don en numéraire, nature (œuvres d'art, immeubles, meubles, objets…), valeurs mobilières, prestation de service.
Exceptionnellement votre don pourra être utilisé par la Fondation AJD pour soutenir une autre association Lyonnaise ayant le même objet.

Donner à la Fondation AJD,
C'EST CHOISIR DES PROJETS !

Exemple : En 2022 vos dons nous ont permis d'augmenter le nombre d'enfants et familles accueillis en séjour pendant les vacances, cela malgré la flambée des prix. Ils ont permis aussi le développement de nos ateliers d'insertion, dont la véloterie.

La Fondation agit au cœur des problématiques sociales pour offrir un avenir meilleur aux enfants et personnes fragilisées par les accidents de la vie. Elle s'engage à respecter les règles légales strictes pour assurer une gestion désintéressée et transparente.

Pour faire votre don, utilisez le bulletin porte-adresse joint à cet envoi

DON en CONFIANCE comitecharte.org

Fondation AJD Maurice Gounon

Bulletin HV63-09-2023

BULLETIN DE SOLIDARITÉ

Je souhaite soutenir les actions de la Fondation AJD Maurice Gounon :

☐ Je souhaite faire un don mensuel (Merci de joindre votre RIB à l'envoi afin que nous puissions programmer le prélèvement)

☐ Je fais un don ponctuel : ☐ 50 € ☐ 75 € ☐ 100 € ☐ 400 € ☐ _____ €

Après réduction d'impôt : *12,50 €* *18,75 €* *25 €* *100 €*

Nom et Prénom ..... Signature .....

Adresse ..... Code postal ..... Ville .....

Email ..... @..... Téléphone .....

Coupon et chèque à renvoyer à : Fondation AJD Maurice Gounon • 3 montée du Petit Versailles • 69300 Caluire-et-Cuire
Chèque à l'ordre de Fondation AJD
Tél. 04 78 08 23 83 - email : voir formulaire de contact sur **www.fondation-ajd.com**

Vous pouvez aussi vous rendre sur notre site **www.fondation-ajd.com** et cliquer sur **FAIRE UN DON** ou flashez le QR code

Politique de protection des données personnelles :
Comme suite à la nouvelle réglementation RGPD applicable le 25 mai 2018, La Fondation AJD s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données personnelles (nom et coordonnées) soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et aux exigences de la CNIL. Notre (DPO) délégué à la Protection des Données, a été nommé.
Les données personnelles recueillies sur le "formulaire don" du site internet de la Fondation et dans le "bulletin solidarité" d'Histoires Vraies, sont strictement limitées à l'envoi de la revue et au traitement des dons et reçus fiscaux. Les données personnelles font l'objet d'un protocole de traitement sécurisé et sont confidentielles. Elles sont conservées pour la durée nécessaire aux abonnements à la revue HV et au traitement des dons.
Chaque formulaire limite la collecte des données personnelles au strict nécessaire. La Fondation s'engage à ne pas divulguer ces données à des partenaires commerciaux et à assurer leur protection conformément à la Loi Informatique et Liberté.
Si vous souhaitez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, veuillez adresser un courrier au DPO de la Fondation AJD, 3 Montée du Petit Versailles, 69300 Caluire, ou prendre contact par téléphone : 04 78 08 23 83

Fondation **AJD**
Maurice Gounon

Brocante Solidaire

Samedi et dimanche
1er et 2 AVRIL 2023

SAMEDI de 9 H à 18 H
DIMANCHE de 10 H à 18 H

13 rue Saint Simon - Lyon 9ème - Vaise

ENTRÉE GRATUITE

Nous procédons à un réapprovisionnement du stock de nos stands pendant toute la durée de la brocante.

+ d'infos
Flashez moi !

Conception-réalisation crayonbleu 04 72 61 09 99- novembre 2022

Espace couvert et chauffé
Accès aux Personnes à Mobilité Réduite
Bar - Restaurant

TCL M D BUS C2 C6 C11 C14 C20

fondation-ajd.com
04 37 65 30 12
mirly@fondation-ajd.com
Visitez notre page facebook